Question de Madame Véronique Bonni, députée à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Ministre de l’Enseignement Supérieur relatif au test d’orientation en médecine

Monsieur le Ministre, suite à la réforme des études de médecine adoptée en 2012, les futurs étudiants universitaires souhaitant s’inscrire en première année du bachelier de médecine dans l’une des cinq universités francophones sont invités à passer un test d’orientation indicatif préalable. Des tests qui, comme leur nom l’indique, ont pour vocation de situer le futur étudiant sur ses capacités et connaissances pour éventuellement le réorienter vers des activités complémentaires ou de l’encourager à suivre un programme de remédiation. La finalité de ce test étant en fin de compte de réduire le fort taux d’échec en première année de médecine. Bien qu’il soit obligatoire, ce test est aussi non-contraignant : qu’importe le résultat obtenu, l’étudiant pourra entamer ses études.

Deux sessions de ce test ont été organisées : la première début juillet, la seconde début septembre. Ainsi, 1949 personnes se sont inscrits à la première séance se déroulant début juillet et 1714 ont effectivement participé. Concernant les résultats de cette première session, seuls 13% des étudiants ont obtenus une note supérieure ou égale à 10 sur 20 contre 26% l’an dernier. Ils ne sont que 4 % à obtenir une note supérieure à 12 sur 20.

Concernant, le second test organisé en septembre, 3400 étudiants l’ont présenté et à peine 5,8% des étudiants l’ont réussi.

Comme l’année passée, les résultats par matière montrent que le français, les mathématiques et l’anglais sont davantage maitrisés que les matières scientifiques comme la physique ou la biologie.

Monsieur le Ministre, j’en viens à mes questions :

* Note-t-on une disparité significative dans les résultats aux tests entre les cinq universités concernées?
* Outre le nombre de participants qui a considérablement augmenté, comment peut-on expliquer ce taux d’échec plus important que lors de l’édition précédente de ce test ?
* Les étudiants étaient-ils suffisamment au courant de l’organisation de ce test d’orientation ? Ne note-t-on aucun bémol concernant, par exemple, le cas d’étudiants ayant laissé passer la dernière date limite d’inscription au test ?
* Combien d’étudiants se sont finalement inscrits en médecine pour l’année 2014-2015 ?
* Peut-on déjà dire si ces tests organisés préalablement à l’année 2013-2014 ont été porteurs ? Ainsi, le nombre d’étudiants ayant raté en première année en 2013-2014 a- t-il significativement réduit ?

Je vous remercie.